MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE: Méfiez-vous des imitations

François Pelletant s'est rapproché d'Emmanuel Macron en Août 2016, (il est adhérent «En marche»).

Marianne

Maire de droite, pour

Macron, j'ai signé!

ll lui a donné son
parrainage de Maire pour
l'élection présidentielle et
a démarché d'autres élus
pour qu'ils en fassent de
même. Il a fait sa campagne
des premier et second tour.
François Pelletant a publié
des articles favorables à
Emmanuel Macron dans la
presse nationale.

Il a ouvertement appelé à voter pour lui. En relation avec le staff d' «En Marche», il a publié cette affiche de soutien avant

le premier tour de l'élection présidentielle alors que personne

ne savait quel
score atteindrait
Emmanuel Macron.
D'un commun
accord, François
Pelletant se
présente aux
législatives sans
l'investiture de
«La République

En Marche» (il n'a pas souhaité s'engager à voter «les yeux fermés» les lois du gouvernement). Cependant, une fois élu député il participera à la Majorité Présidentielle avec loyauté.

Il faut donner
à notre pays la
chance de réussir
la politique
d'Emmanuel
Macron dans le
respect de chacun.





Suppléante:

Geneviève FERGANT

En marche avec vous

Madame, Monsieur,

Le Président Emmanuel Macron a besoin d'une majorité forte, constituée de députés connaissant les dossiers et ancrés dans les territoires qu'ils sont chargés de représenter.

Je suis le seul des 15 candidats de notre circonscription qui allie la compétence, la connaissance du terrain et l'adhésion à la Majorité Présidentielle.

Soutien de la première heure d'Emmanuel Macron, je me présente sans l'investiture de «La République en Marche» (je n'ai pas signé la «Charte de majorité» afin d'être indépendant dans mes votes futurs).

Notre circonscription ne doit plus être un incubateur à politiciens asservis à leur parti, mais un territoire dynamique qui a besoin d'être représenté et défendu par des élus issus du terrain comme je l'ai fait dernièrement pour l'hôpital de Longjumeau et celui d'Orsay ou la fibre optique au Pays de Limours.

Me présenter à l'approbation de vos suffrages est un grand honneur pour moi après 22 ans comme Maire de Linas. C'est aussi une performance compte tenu des multiples tentatives de déstabilisation dont j'ai été l'objet depuis deux ans. Mais antisystème j'ai toujours été et anti-système je resterai, quelles que soient les manœuvres et les intimidations.

Le 11 juin nous devons mettre fin aux anciennes pratiques politiques et donner à la Majorité Présidentielle les moyens de réussir.

AVEC LE PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON

- 1 Moraliser la vie politique en interdisant aux députés d'embaucher des membres de leur famille, de mener des activités de conseil et de cumuler plus de 3 mandats identiques successifs.
- 2 Assurer notre sécurité en Métropole comme dans les Outre-mer en recrutant 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires.
- 3 Améliorer le pouvoir d'achat en réduisant les cotisations sociales payées par les salarié(e)s, les indépendant(e)s et les fonctionnaires, en supprimant la taxe d'habitation pour 80 % des Français, et en rétablissant les exonérations sur les heures supplémentaires.
- 4 Créer des emplois en réduisant les charges des entreprises, en abaissant à 25 % l'impôt sur les sociétés, en réformant le marché du travail et en supprimant le Régime Social des Indépendants (RSI).
- 5 Renforcer l'Ecole publique en limitant à 12 élèves par enseignant la taille des 12 000 classes de CP et de CE1 en Zone d'Éducation Prioritaire.
- 6 Conforter notre système de protection sociale en uniformisant à terme les régimes de retraites, en préservant l'âge de départ à la retraite et en revalorisant la Prime d'activité de 100 € par mois
- 7 Accompagner ceux qui en ont le plus besoin en créant un versement social unique, en augmentant le minimum vieillesse et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) de 100 € par mois, et en formant prioritairement 1 million de demandeurs d'emplois.
- 8 Lutter contre les déserts médicaux en doublant le nombre de maisons de santé et en créant un service sanitaire composé de 40 000 étudiants dans le domaine de la prévention
- 9 Investir pour la jeunesse en construisant 80 000 logements pour les jeunes et en formant prioritairement 1 million d'entre eux qui sont aujourd'hui sans qualification.
- 10 Garantir l'égalité des territoires et engager la transition énergétique en couvrant la France en très haut débit ou en fibre et en rénovant 1 million de logements mal isolés d'îci 2022.



Plusieurs mouvements politiques persistent dans <u>les mauvaises méthodes qui leur sont coutumières en parachutant</u> dans notre circonscripttion des candidat(es) venues d'ailleurs. Les 142 000 habitants de notre circonscription sont-ils tous des incapables pour aller chercher à Paris des candidats pour les représenter ? <u>Il faut sanctionner ces pratiques</u>: le 11 juin votez pour le seul candidat qui allie connaissance du terrain, compétence et appartenance à la majorité présidentielle.

PELLETANT EN VIDÉO



Pour présenter ses propositions et expliquer son programme, François Pelletant a produit un quinzaine de mini-vidéos sur différents thèmes tels que:

- Recours de blocage contre la <u>fermeture de</u> <u>l'hôpital de Longjumeau</u>;
- Redistribution de <u>la totalité de « la réserve</u> <u>parlementaire » aux associations</u> pour promouvoir le bénévolat ;
- Aboutissement de la fibre optique dans le Pays de Limours, etc.

www.en-marche.tv

CAMPAGNE NAUSÉABONDE

Depuis le mois de décembre un petit candidat essaie de se faire de la publicité en publiant toutes sortes de grossièretés à l'égard de François Pelletant. Qualifié de « député dans la poche ou dans la braguette »,« d'injure ambulante à la démocratie » , de « gros sale laid dehors et laid dedans », etc, François Pelletant n'a jamais répondu aux obscénités de M. Schoettl. Cependant, il est important de rappeler que :

- 1) Contrairement à certaines affirmations :
- le casier judiciaire de François Pelletant est totalement vierge, tant le B3 que le B2 ;
- 2) Contrairement à ces mêmes affirmations : le jugement de 2006 à été cassé par la Cour de Cassation et rejugé en écartant la responsabilité du Maire de Linas.

Certes, François Pelletant est continuellement attaqué en représailles aux actions et revendications qu'il porte avec une certaine opiniâtreté; mais en tout état de cause, il est loin d'égaler M. Shoettl qui, rappelons-le, a déjà été condamné à de <u>l'inéligibilité</u>, et a également défrayé la chronique pour avoir financé des travaux de <u>rénovation de sa ferme à Janvry en détournant des subventions versées à une association d'handicapés</u> (affaire jamais jugée). Tout savoir www.cs.tout-savoir.fr

